



## Demande de location place de parc sur le domaine privé communal

Suite aux décisions de la Municipalité, l'attribution de places de stationnement **pour des locataires pendulaires et les habitant e s de Vevey, qui ne peuvent pas avoir de place de parc dans leur bâtiment de résidence** sur le domaine privé communal a été réglementée de la manière suivante :

ABO	PUBLIC CIBLE	HORAIRES	LOCALISATION / TARIF	CONDITIONS
Type 1	Institutions à caractère public  Administration communale  Habitant e s	Sans restriction, 24h/24	Parking du Petit-Clos CHF 130.-/mois ----- Parking Ch. Vert CHF 80.-/mois	Réservé aux <b>véhicules de service</b> de la ville de Vevey et des institutions veveysannes à caractère public disposant d'un plan de mobilité et aux <b>habitant e s de Vevey</b> , qui ne peuvent pas avoir de place de parc dans leur bâtiment de résidence sur présentation d'une attestation de la régie.
Type 2	Pendulaires	Lundi au samedi de 6h30 à 20h :	Parking du Petit-Clos CHF 90.-/mois ----- Parking Ch. Vert CHF 130.-/mois	a. Être domicilié en dehors de la Commune de Vevey ; b. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics supérieur à 45 minutes ; c. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics une fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé.
Type 3	Pendulaires	Sans restriction, 24h/24	Autres parkings (en fonction des disponibilités) CHF 100.-/mois	a. Être domicilié en dehors de la Commune de Vevey ; b. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics supérieur à 45 minutes ; c. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics une fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé.

Une fois la conformité de la demande avec les différents critères contrôlée par le Bureau de la durabilité, le secteur gérance traitera la demande en fonction de la proximité de l'adresse de résidence et des disponibilités.

PRENEUR DE BAIL			
Type d'abonnement souhaité	Parking Petit Clos	<input type="checkbox"/> Type 1	<input type="checkbox"/> Type 2
	Parking Ch. Vert	<input type="checkbox"/> Type 1	<input type="checkbox"/> Type 2
	Autres parkings selon disponibilités	<input type="checkbox"/> Type 3	
Date de location SOUHAITEE			
Prénom et nom :			
Adresse actuelle : NPA, localité :			

A cette adresse depuis le :	
Email :	
No de tél. professionnel :	
No de tél. mobile :	
Numéro(s) d'immatriculation : Marque(s) /modèle(s) véhicule(s) :	
Nom de l'entreprise où je travaille : Adresse de l'entreprise : <i>(uniquement pour les pendulaires)</i>	
Employé·e de la société depuis : le <i>(uniquement pour les pendulaires)</i>	
% de temps de travail : Jours de travail : <i>(uniquement pour les pendulaires)</i>	
Quantité de système d'accès	1 badge/télécommande/clé par abonnement (non négociable)
Loyer mensuel par abonnement/place :	PETIT-CLOS 3 – TYPE 1 : CHF 130.— PETIT-CLOS 3 – TYPE 2 : CHF 90.—
	CH. VERT – TYPE 1 : CHF 80.— CH. VERT – TYPE 2 : CHF 130.—
	<b>AUTRES PARKINGS</b> (selon disponibilités) – TYPE 3 : CHF 100.00.—
Dépôt :	Un dépôt de CHF 100.00 sera facturé pour le badge/télécommande/clé

- Le·la sousigné·e confirme l'exactitude des indications fournies. Si ultérieurement elles devaient s'avérer intentionnellement fausses, le bailleur se réserve le droit de dénoncer le contrat avec effet immédiat pour juste motif ;
- Tout changement d'adresse, de numéro d'immatriculation ou de véhicule doivent être annoncés à [gerance@vevey.ch](mailto:gerance@vevey.ch) ;
- La perte ou le vol du badge/télécommande/clé sera facturé CHF 100.00 ;
- **La sous-location ou le prêt de l'abonnement sont totalement interdits et feront l'objet de la résiliation de l'abonnement.**

Date : .....

Signature : .....

**Ce formulaire est à retourner au secteur gérance** (avec l'attestation de la régie pour les habitants·es de Vevey) à [gerance@vevey.ch](mailto:gerance@vevey.ch) ou par courrier à Ville de Vevey, Service Bâtiments, Gérance et Energie – Rue du Simplon 16 – 1800 Vevey.

En cas de désistement après établissement du contrat, des frais administratifs de CHF 80.00 vous seront facturés.